

## **Adoption du budget 2020** **Légère hausse du compte de taxes**

**Pincourt, le 17 décembre 2019** – La Ville de Pincourt a présenté aujourd'hui le budget de 2020, totalisant des déboursés de l'ordre de 22 432 300 \$. En 2019, le budget était de 21 516 200 \$. C'est par une rationalisation des dépenses, au sein des différents services, qu'il a été possible d'atteindre cet objectif, tout en maintenant les services dispensés à la population.

L'année 2019 a permis de concrétiser d'importants travaux d'infrastructures, dont la reconstruction du chemin Duhamel, dans le tronçon entre l'impasse Hamel et l'avenue Monseigneur-Langlois, et la construction du chemin des Tours, reliant le chemin Duhamel et le boulevard Cardinal-Léger. Ces travaux, réalisés en 2019, affectent le budget 2020.

L'année dernière, le ramassage des matières organiques avait touché le compte de taxes de la majorité des contribuables. L'impact avait été absorbé partiellement par les réserves financières de la Ville. La charge complète, pour l'année 2020, sera portée au compte de taxes et elle représentera 60 \$ par résidence. Cette tarification apparaîtra comme telle sur le prochain compte de taxes.

### **Hausse de 3,32 %**

Le maire, Yvan Cardinal, a annoncé que le compte de taxes, pour la maison moyenne, est majoré de 91,62 \$, soit une hausse de 3,32 % pour la maison moyenne d'une valeur de 299 408 \$. Pour l'exercice budgétaire 2020, la Ville n'a injecté aucune somme provenant de son surplus, afin d'équilibrer le budget. Ainsi, le compte de taxes 2020 reflète le coût réel des services de la Ville. Il est à souligner que la taxe foncière générale de la Ville de Pincourt inclut tous les services tels que : la collecte des ordures ménagères, la collecte du recyclage, les services de la Sûreté du Québec et les différentes quotes-parts.

### **Plan triennal (2020-2022)**

Au niveau des investissements, le plan triennal prévoit des travaux et des acquisitions de l'ordre total de 18 723 600 \$, dont 16 767 000 \$ sont alloués à l'année 2020. La reconstruction du chalet de la piscine municipale devrait être terminée pour la prochaine saison estivale. Ces travaux sont réalisés en partie par des apports en aide financière provenant des deux paliers gouvernementaux. Le conseil municipal, ainsi que l'administration municipale, ont prévu un plan financier permettant d'aller de l'avant avec ces investissements nécessaires pour assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, tout en maintenant le compte de taxes relativement stable.

« Les dépenses d'opération ont augmenté d'une façon contrôlée afin de maintenir et de bonifier, dans une saine gestion administrative, l'offre de services aux citoyens. Les directeurs de chaque département de la Ville ont présenté aux élus un budget sous le signe de la continuité qui répond aux orientations des élus, en respectant la capacité de payer des citoyens et qui permettra d'investir dans des projets et des programmes, au bénéfice de l'ensemble de la population. », de déclarer Yvan Cardinal, maire de Pincourt.



Le conseil municipal de la Ville de Pincourt profite de cette occasion pour souhaiter à l'ensemble de la population, en son nom et au nom de tous les employés de la Ville de Pincourt, un très joyeux temps des Fêtes !

**Le budget détaillé pourra être consulté dès le 20 décembre, sur le site Web de la Ville dans la section Finances et Taxes, sous Budgets et rapport financier. Le compte de taxes sera transmis aux citoyens en janvier prochain.**

- 30 -

**Source et information :**

M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette  
Directeur général adjoint et Greffier  
514 453-8981  
[e.bergevin@villepincourt.qc.ca](mailto:e.bergevin@villepincourt.qc.ca)